



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

ORDRE DU JOUR

Réunion à haut niveau des 16-17 février 1998

**GROUPE DE NEGOCIATION DE
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

Ordre du jour de la réunion à haut niveau

16-17 février 1998

- | | | |
|-----------|---|--------------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | DAFFE/MAI/A(98)2 |
| 2. | Principales caractéristiques de l'AMI
(Note du Président) | DAFFE/MAI/A(98)4 |
| 3. | Travail et environnement
(Note du Président) | DAFFE/MAI/A(98)6 |
| 4. | Exceptions
(Note du Président) | DAFFE/MAI/A(98)5 |
| 5. | Achèvement de l'accord | |
| | <u>Pour référence :</u> | |
| | Texte et commentaire consolidés | DAFFE/MAI(98)7 |
| | Liste révisée des exceptions spécifiques des pays | DAFFE/MAI/RES(97)31/REV1 |

NOTES CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR

Point 2. Principales caractéristiques de l'AMI

A partir d'une note du Président, les délégués sont invités à commenter l'architecture de l'AMI et ses dispositions de fond, y compris les principaux éléments du mécanisme de règlement des différends.

Sous ce point, les observateurs sont invités à commenter brièvement toute question se rapportant à l'AMI mentionnée sous les points 2 à 5 de l'ordre du jour.

Point 3. Travail et environnement

A partir d'une note du Président, les délégués sont invités à commenter les questions concernant le travail et l'environnement dans le contexte de l'AMI.

Point 4. Exceptions

A partir d'une note du Président, les délégués sont invités à commenter les propositions d'approche globale des exceptions à l'AMI, aussi bien en ce qui concerne les exceptions générales que les exceptions spécifiques des pays.

Point 5. Achèvement de l'accord

Ce point prendra en compte toutes les questions de fond et de procédure, y compris les obligations contradictoires et la participation des pays non membres. Les délégués sont invités à commenter les éléments qu'ils jugent les plus importants pour l'heureux aboutissement de l'accord et à indiquer ce qu'il faudrait encore faire pour obtenir le soutien des parlements et du grand public.